

8 MARS

Journée internationale
des droits des femmes



**Les années
passent
Les inégalités
persistent !**

FO
Cadres

Les inégalités portent particulièrement sur les salaires...

Les femmes cadres sont moins rémunérées



La rémunération médiane
des femmes cadres est
inférieure de 16 % à celle
des hommes

Elles perçoivent moins de primes



45 % des femmes cadres
perçoivent une part variable,
contre 54 % des hommes

...mais les femmes sont également éloignées des postes à responsabilité

12 % des femmes cadres sont managers d'équipes de plus de 10 personnes

(contre 21 % des hommes)

40 % des postes de direction sont occupés par des femmes

(et seules 10 % sont PDG)

Les inégalités femmes/hommes : un problème culturel, une responsabilité structurelle, une réponse collective

*Sources : Apec - Baromètre de la rémunération des cadres - 2025 ;
Baromètre IFA - Ethics & Boards de la mixité des instances
dirigeantes 2026*

Cadres, ingénieures, vous n'êtes pas seules

Au quotidien, nos représentants agissent pour réduire les
inégalités professionnelles et défendre vos intérêts

